

Département Politique
Suisse

Division des Affaires Etrangères

Berne, le 18 Décembre 1919.

111 My

Prière de rappeler ce numéro
dans la réponse

Monsieur le Ministre,

Vous aurez eu connaissance par la presse de la lettre que M. Clémenceau a adressée à M. Renner pour lui faire part de la décision du Conseil Suprême au sujet du Vorarlberg. Les Puissances déclarent qu'elles s'opposeront à toute tentative directement ou indirectement de nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire autrichien ou qui aurait pour effet de compromettre l'indépendance politique ou économique de l'Autriche.

Un journaliste suisse nous dit tenir de bonne source que cette décision indique seulement la volonté du Conseil Suprême de ne pas se déjuger et que la Ligue des Nations pourra toujours revenir sur la question. Il y aurait, d'après cette interprétation, plutôt une déclaration d'incompétence qu'une fin de non recevoir.

La décision du Conseil Suprême ne saurait surprendre personne, car M. Renner a été seul à être entendu. M. Ender n'a pas même demandé à l'accompagner à Paris et s'est borné à lui télégraphier pour lui rappeler qu'il avait été entendu entre eux que la question ne serait pas discutée à Paris avant que le Vorarlberg ait pu exposer son point de vue. Il semble qu'il y ait eu là une promesse formelle de la part de M. Renner, promesse qu'il aurait éludée en faisant prendre les devants par les Puissances alliées.

Le Conseil fédéral n'a fait, de son côté, au-

cune démarche quelconque auprès des Puissances pour faire reconnaître le droit de libre disposition du Vorarlberg. Il tenait absolument à éviter toute apparence d'un encouragement à la séparation du Vorarlberg d'avec l'Autriche. Le Conseil fédéral était d'ailleurs encouragé dans son attitude passive par le fait que le Vorarlberg ne lui avait pas encore demandé d'intervenir; celui-ci, en effet, désireux lui aussi de suivre à tout prix la filière légale, ne voulait pas agir directement tant qu'il y aurait quelque chance de voir M. Renner présenter lui-même la requête de M. Ender. L'art de M. Renner a consisté toujours à mettre la Suisse dans l'impossibilité morale de défendre le Vorarlberg: n'ayant ainsi à faire qu'à ce petit peuple, il lui était facile chaque fois d'en venir à bout.

Il est évident que les manifestations tyroliennes en faveur d'une réunion à l'Allemagne ont été combinées par M. Renner afin d'impressionner l'Entente et de lui faire croire qu'en touchant au Vorarlberg, on démolissait toute l'Autriche, et on la jetait dans les bras allemands. L'attitude des socialistes à Innsbruck prouve clairement qu'ils obéissent à un mot d'ordre du Chancelier. Tout cela était bien facile pour M. Renner et la Suisse assistait à tous ces bluffs sans pouvoir venir en aide aux Vorarlbergeois, car le Conseil fédéral, comme nous l'avons déjà dit, était absolument opposé à toute intervention qui pût paraître attenter à l'intégrité de l'Autriche. La presse suisse prend note avec une certaine aigreur de la mauvaise foi de M. Renner.

Nous continuons à ne nous immiscer d'aucune manière dans les rapports entre le Vorarlberg et l'Autriche.

En tous cas, le point de vue de la Suisse aura été nettement marqué. La Reichspost autrichienne le fait observer en constatant que la Suisse a obtenu ce qu'elle voulait avant tout: à savoir que le Vorarlberg n'allât pas à l'Allemagne. Ce résultat est en effet acquis pour le moment. Mais la volonté du Conseil Suprême n'est pas suffisante pour empê-

cher la question de rester ouverte, de sorte que la Suisse doit toujours compter avec la probabilité que le dilemme se pose: réunion du Vorarlberg avec la Grande Allemagne ou bien appui économique de la Suisse à un Vorarlberg autonome. Nous ne croyons pas que l'Autriche soit viable et il n'est pas possible de prévoir que la France la fasse vivre artificiellement pendant une période illimitée.

Le Conseil fédéral a décidé d'accorder au Vorarlberg le crédit de 500.000 Frs. qu'il demandait pour couvrir ses dettes à l'égard des moulins suisses.

Si l'Entente tient absolument à empêcher la réunion de l'Autriche à l'Allemagne, elle est bien obligée de maintenir en vie cette Puissance, ainsi que la Tchéco-Slovaquie. Pour arriver à ce résultat, il n'y a pas d'autre moyen que la Confédération Danubienne, si redoutée par l'Italie. Les Tchèques ont mis de l'eau dans leur vin et ont cessé de s'opposer absolument à un certain rapprochement économique et politique avec l'Autriche. C'est la peur de la réaction monarchique en Hongrie qui les pousse à cet accommodement. Les socialistes tchèques, qui gouvernent à Prague, n'objecteraient pas, croit-on, à former un bloc anti-monarchique avec le Gouvernement socialiste de Vienne. C'est sur cette entente socialiste que les Gouvernements alliés voudraient baser une fédération, qui serait beaucoup plus difficile à édifier si d'autres partis étaient au pouvoir. Cela explique l'appui donné par l'Entente au régime bolchévisant de M.M. Renner et consorts. La combinaison imaginée repose uniquement sur la prémisse socialiste: seuls les socialistes tchèques (à l'exclusion absolue des nationalistes) consentiraient à un accord avec Vienne, et cela seulement avec une Vienne socialiste.

Le Conseil fédéral a ratifié les conventions provisoires réglant la circulation aérienne avec la Grande-Bretagne et la France.

Le Prince Edouard de Liechtenstein, Ministre de Liechtenstein à Vienne, a exprimé le désir de prendre part à la Conférence qui doit avoir lieu à Berne pour examiner le régime à établir entre la Suisse et la Principauté. Comme il était empêché de se rendre en Suisse en décembre, la Conférence a été renvoyée à l'année prochaine.

Le Conseil fédéral a approuvé le texte d'un exposé aux Chambres concernant la création de nouvelles Légations.

Le règlement consulaire préparé par le Département Politique a reçu le placet du Conseil fédéral.

Ont été nommés secrétaires de légation de II^e classe, M.M. Brunner, Froelicher, von Jenner, Ruegger, de Claparède et Brenner.

Ont été nommés attachés de légation M.M. Micheli, de Bavier et Jouvét.

M. Paravicini et M. Lardy quitteront le Département Politique à la fin de l'année.

Le Conseil fédéral a adopté le texte d'un rapport à l'Assemblée au sujet des traités d'arbitrage à conclure.

Répondant à une interpellation au Conseil National, le Président de la Confédération s'est engagé à faire,

auprès des Puissances, des démarches en vue d'obtenir que la question arménienne trouve une solution dans les traités à conclure avec la Turquie.

Nos traités de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche ayant été dénoncés, se trouveraient cesser d'être en vigueur au mois de mars 1920. Il a été décidé de chercher à provoquer une nouvelle prolongation de l'état de choses actuel.

La question de la ratification du Traité de Paix sera laissée en suspens en Amérique jusqu'à la fin de l'année, et l'on cherchera à aboutir à un compromis. Le Président Wilson ne semble pas encore s'être rallié à l'idée de la nécessité absolue de ce compromis, que préconise le chef de la fraction démocratique, M. Hitchcock.

Il nous revient d'une source incontrôlable et pour laquelle nous ne prenons aucune garantie que, dans la haute Italie, le bolchévisme fait des progrès, même parmi les paysans. Des réunions auraient lieu chaque dimanche, dans lesquelles se tiendraient des discours incendiaires en faveur de la République des Soviets. Les hommes du Régiment d'Infanterie 79 auraient circulé à Varese avec des drapeaux rouges dans la rue; à Milan, un communiste aurait prononcé un discours violent dans la caserne du Régiment d'Infanterie 17; tout cela se passerait sans rencontrer l'opposition de personne.

Au Parlement, l'attitude des socialistes fait craindre une législature extrêmement troublée et l'on se demande si la dissolution du Parlement ne s'impose pas à brève échéance. Les socialistes déclarent que les institutions politiques actuelles ne répondent plus aux temps nouveaux et à la volonté po-

pulaire, et que la nomination d'une constituante est nécessaire. Mais, pour le moment, le Gouvernement ne se soucie pas d'un appel au peuple. M. Nitti l'a déclaré positivement au Sénat. Il va donc essayer de gouverner avec ce Parlement tumultueux. Il compte sur les divisions dans les rangs de ses adversaires et sur les manoeuvres habiles où ont excellé toujours tant d'hommes d'Etat italiens.

Le Gouvernement vit donc ainsi au jour le jour. On a l'impression qu'il cherche à amadouer les socialistes par toutes sortes de caresses, et d'autre part, il ne veut rien brusquer non plus avec d'Annunzio et sa bande. Après avoir déclaré en septembre dernier qu'il considèrerait comme déserteur tout militaire qui ne regagnerait pas son rang dans l'armée régulière, le Ministère n'a encore pris aucune mesure et subit les bravades du poète et des officiers généraux qui obéissent à d'Annunzio plutôt qu'au Gouvernement du Roi.

Sur les tumultes de Mantoue, vous aurez été renseigné par les journaux. Pendant deux jours la populace a été maîtresse des rues; elle a ouvert les prisons, pillé la gare et les magasins d'armuriers et commis toutes sortes d'excès. On compte huit morts et un très grand nombre de blessés. Ce sont là des faits déplorables et impressionnants, mais il ne faut pas se hâter d'y voir le commencement d'une révolution générale comme le font trop souvent les journaux étrangers. Ces explosions de mauvaise humeur populaire ne sont pas nouvelles en Italie. Avant la guerre, vous vous souviendrez qu'il y eut des troubles plus graves encore en Romagne et dans les Marches. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la situation est toujours agitée et incertaine, mais rien ne justifie des prévisions trop pessimistes.

Les socialistes se répandent en malédictions contre la guerre italienne, mais ils ne cessent d'acclamer avec délire les succès militaires des bolchévistes. Dans chaque séance du

Parlement on acclame Lénine. Un orateur, qui n'appartient pas au socialisme extrême, a cru devoir exalter Lénine comme un des bienfaiteurs de l'humanité, et personne n'a protesté.

Du reste, les sentiments collectifs du peuple, dans le domaine de la politique, sont singulièrement mobiles et rarement profonds: on peut dire cela de ses enthousiasmes comme de ses haines. A cette heure, certains journaux ont ouvert une collecte pour les pauvres de Vienne qui a déjà réuni une assez belle somme d'argent et la ville de Milan va se charger du sort de beaucoup de petits Viennois. Voyez-vous Paris s'apitoyer sur le sort de Berlin ?

Les socialistes demandent la reprise immédiate des relations avec la Russie bolchéviste, mais ils n'ont pas trouvé dans les autres partis une seule voix pour les soutenir. En revanche, la Chambre s'est prononcée pour une action au sein de l'Entente en faveur de la reprise des relations avec tous les Gouvernements de fait existant en Russie: ces Gouvernements sont celui de Lénine comme celui de Koltchak, ceux de l'Ukraine, de la Georgie et des Provinces Baltiques. Tout cela ne signifie rien de très sérieux, mais ce fut le moyen de ne pas s'opposer trop absolument aux vœux des socialistes qui ne jurent que par les soviets. D'autre part, l'Italie a grand besoin de blé et espère en recevoir bientôt de Russie à meilleur compte que celui qui lui vient d'Amérique.

En résumé, il résulte des divers votes qui ont eu lieu à la Chambre italienne:

1^o. qu'il existe une majorité anti-bolchéviste qui est en mesure de s'opposer à toutes les dangereuses fantaisies des socialistes officiels;

2^o. qu'il existe une majorité composée d'éléments divers de tous les partis pour s'opposer aux vellétés dominatrices du groupe catholique;

3^o. que la plus grande partie de la Chambre est favorable à de très vastes réformes dans le domaine économique et social;

40. qu'il n'existe aucune majorité homogène et certaine sur laquelle aucun Cabinet puisse compter s'il n'est pas appuyé, en dehors des libéraux et des démocrates, par les catholiques ou par les socialistes. Nous verrons donc probablement M. Nitti faire des avances aux catholiques et leur trouver quelques places dans son Ministère.

M. Nitti, dans le grand discours qu'il a prononcé, en réponse aux divers orateurs, a montré, comme à l'ordinaire, des égards tout spéciaux pour ses adversaires d'extrême gauche. Dans le domaine de la politique internationale les socialistes sont contraires à toutes les alliances et particulièrement opposés à tout engagement militaire avec la France et l'Angleterre. M. Nitti s'est empressé de les rassurer en déclarant que, contrairement aux nouvelles des journaux, le Gouvernement n'avait pris aucun engagement, et n'en prendrait aucun sans consulter la Chambre. Il faut en conclure que l'Italie, malgré ce qu'on a dit, n'est pas entrée dans un accord franco-anglo-belge. Cette alliance, ardemment désirée dans certains milieux, est fortement combattue, non seulement par les socialistes, mais aussi par une bonne partie des catholiques et par le grand nombre de ceux qui furent contraires à la guerre.

Un petit incident mérite d'être relevé. Un socialiste des plus agités, M. Bombacci, a parlé de l'anarchiste Malatesta et s'est élevé avec violence contre le Gouvernement français pour les mesures qu'il a prises contre cet individu. "Jusqu'ici, a dit M. Bombacci, nous organisons des comices populaires contre le Gouvernement; maintenant nos comices seront dirigés contre l'Ambassade de France. Qu'elle se le tienne pour dit". Cet avertissement intéresse également les représentants de tous les pays dont les Gouvernements prendront des mesures de défense contre les bolchévistes italiens.

La presse vous a renseigné sur les incidents de Fiume. On nous écrit que l'intransigeance de l'Amérique persiste. La solution qui prévaut à Paris et à Londres consiste-

rait à remettre Fiume à la Société des Nations avec un mandat administratif à l'Italie. L'opinion italienne, désormais fatiguée, se contenterait d'une solution qui ne donnerait pas entière satisfaction aux Yougo-Slaves et qui sauvegarderait l'"italianité" du célèbre port de l'Adriatique.

La réponse de l'Allemagne à la note de l'Entente représente, à ce qu'on nous dit, la limite extrême des concessions possibles. Si elle n'était pas considérée comme suffisante, une rupture serait inévitable. On croit en Allemagne que la ratification pourra avoir lieu avant la fin de l'année.

La déclaration du Prince Ruprecht qu'il est prêt à se livrer volontairement à l'Entente, a été assez mal reçue en Allemagne: les journaux de droite y voient un précédent regrettable et ceux de gauche une manœuvre de préparation à une candidature à la présidence. La question des extraditions à la Belgique paraît se trouver singulièrement facilitée en ce sens que la Belgique limiterait ses prétentions à la livraison des personnes dont la culpabilité est constatée aussi par des actes allemands indiquant des délits de droit commun. La liste se trouverait ainsi très réduite et pourrait être acceptée. On espère en Allemagne arriver avec la France et l'Angleterre à un accord analogue. C'est peut-être à la suite de ces conversations avec la Belgique qu'un projet de loi a été présenté en toute hâte sur la poursuite des délits de guerre commis en Allemagne et à l'étranger, projet dont l'acceptation est certaine.

Dans les milieux modérés et objectifs allemands, on a l'impression que la France sait parfaitement bien que les conditions imposées par le traité de paix ne peuvent pas être remplies par l'Allemagne. La non exécution de ces engagements impossibles à tenir devrait servir à justifier des dédommagements et la France obtiendrait un jour par là, morceau par morceau, à titre de compensation, la réalisation des buts de guerre

(comme l'annexion de la rive gauche du Rhin) que l'opposition américaine avait contrecarrés. L'attitude de l'Amérique et son désintéressement permettraient toutefois davantage de faire du traité de paix l'instrument des visées les plus hardies des Français et des Anglais, et cela non pas par suite d'une germanophilie américaine qui n'existe pas, mais parce que le programme de paix des Américains ne pouvait pas avec leur concours être violé d'une manière trop crue.

Les attaques contre M. Erzberger n'ont pas ébranlé sa position au sein de l'Assemblée Nationale: mais ni Erzberger ni l'Assemblée ne représentent l'opinion publique; ils ont toutefois le pouvoir en mains.

Nos derniers renseignements sur la politique intérieure allemande sont favorables. Tant qu'il sera possible d'écartier la menace orientale du bolchévisme, il n'y aura pas de danger; mais il serait impossible de résister par la force à des hordes rouges qui pénétreraient en Prusse orientale, maintenant qu'il n'y a plus de troupes allemandes dans les provinces baltiques. Les renseignements qui arrivent à Berlin de l'Ukraine et de la Pologne indiquent un réel péril bolchévik dans ces pays.

On se rend bien compte en Allemagne que les tergiversations américaines ne reposent nullement sur des vellétés de douceur à l'égard de l'Allemagne; pour le cas où quelque doute pût subsister à cet égard, vous aurez remarqué que le Cabinet de Washington a eu soin de faire savoir publiquement que les 12.000 hommes de troupes américaines stationnées encore dans les parties occupées de l'Allemagne prendraient part à toutes les opérations militaires que le Maréchal Foch jugerait nécessaires.

Dans son discours à Manchester, le 6 décembre, M. Lloyd George s'est efforcé de convaincre les libéraux indépendants, des rangs desquels il est sorti, de la nécessité de continuer un Gouvernement de coalition, malgré les divergences de vues qui se dessinent de plus en plus nettement, surtout en ce qui concerne la future politique économique du Royaume-Uni. Contrairement à M. Asquith, Mr. Lloyd George estime que le moment de revenir à la formation d'un cabinet s'appuyant sur un parti politique seulement n'est pas encore arrivé. Il fait du reste remarquer que le premier Ministère de Coalition a été formé par Mr. Asquith lui-même. En outre, il s'est attaché à faire ressortir combien certaines des lois votées jusqu'ici sous les auspices de son Gouvernement de Coalition sont conformes aux principes de l'ancien parti libéral. Parlant de l'"Anti-Dumping Bill", sur la discussion immédiate duquel le Gouvernement n'insiste pas, vu la réception plutôt hostile qu'il a trouvée au Parlement, Mr. Lloyd George a déclaré qu'il était libre échangiste, mais qu'il se refusait de croire que le projet de loi dont il s'agit était incompatible avec le système du libre échange.

Malgré ses efforts, Mr. Lloyd George n'a pas réussi à convaincre les libéraux d'ancienne observance qui continuent à lui faire opposition.

Le projet de loi sur les réformes administratives dans l'Inde britannique a été adopté en troisième lecture par la Chambre des Communes, le 5 de ce mois. Il devra encore passer aux Lords. Il est incontestable que cette loi apporterait de sensibles améliorations dans l'administration de l'Inde, mais il est à craindre qu'elle ne satisfère ni les partisans d'une autonomie plus large à accorder à cet Empire, ni ceux qui estiment qu'actuellement déjà des concessions bien suffisantes ont été faites dans le sens d'une participation des Hindous dans l'administration de leur pays.

En Belgique, le nouveau Ministère est entré en fonctions et M^r Destrée, à l'Instruction publique, s'apprête à rénover son département, et à reprendre les nominations de l'enseignement, où trente-cinq ans de dictature cléricale avaient constitué une sorte de caste quelque peu réfractaire aux réformes libérales.

Nous n'avons pas de nouveaux renseignements sur la nouvelle dont nous vous parlions dans notre dernière lettre, au sujet d'un accomodement hollando-belge et d'une commission d'arbitrage. Les publications allemandes semblent avoir persuadé l'opinion publique belge d'une culpabilité personnelle de l'Empereur Guillaume II dans les prodromes de la guerre: on nous écrit que sa mise en jugement est approuvée et souhaitée par la population belge. A l'occasion de la dernière menace de l'Entente, il a été décidé que le nouveau dispositif des forces belges d'occupation comprendra trois divisions d'infanterie et trois groupements légers, soit trois demi-régiments de lanciers, avec des carabiniers cyclistes et les services accessoires. A ces troupes viennent s'ajouter une division d'infanterie française et un régiment de cavalerie français, placés sous le haut commandement belge.

Une violente effervescence a été causée à Anvers par l'arrestation inattendue du député socialiste Jamar, compromis dans une affaire de dénonciation à l'ennemi, protégé de Camille Huysmans. L'émotion a été énorme dans la ville. Le travail a été arrêté sur l'heure partout. On pouvait craindre que les ouvriers surexcités ne se portassent sur la prison pour délivrer Jamar. Les leaders socialistes sont alors intervenus, ont réussi à faire entendre raison à leurs troupes, et, depuis lors, le travail a repris partout.

La question de la nationalisation des Mines, si ardemment réclamée par le parti socialiste, paraît retenir toute l'attention du nouveau ministère.

Monsieur Delacroix, Ministre des Finances,

- 13 -

a reçu dimanche et lundi les représentants d'un important consortium anglais qui a offert à la Belgique de lui consentir un crédit de 1 milliard 250 millions à des conditions particulièrement intéressantes au point de vue du change. Cette convention qui, on l'espère, est à la veille de se conclure, comporte l'octroi au consortium anglais de la construction du canal d'Anvers au Rhin sur le territoire belge. Mais les matériaux et les ouvriers seront belges -- ce qui limiterait en réalité à la partie financière l'intervention britannique dans cette affaire.

Les journaux vous auront tenu au courant des événements d'Espagne. D'après un rapport du Consul de Suisse à Barcelone, le lock-out a pris de grandes proportions en Catalogne et presque toutes les fabriques sont fermées pour un temps indéterminé.

La plus grande partie des magasins est fermée; il ne reste ouvert que ceux vendant des produits alimentaires, aussi l'aspect de la ville ressemble-t-il à ce qu'elle est le dimanche.

Le beau temps, cependant, attire le peuple dehors. Dans les rues et sur les boulevards, il y a une compacte circulation. Il est curieux d'observer l'inconscience générale de ce qui se passe. Les cafés qui peuvent se passer de "camereros" sont servis par les patrons eux-mêmes et sont toujours bondés de monde. Les théâtres et les cinématographes et tous les lieux de spectacle sont très fréquentés et la ville, malgré tout, conserve son aspect de vie de tous les jours.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.